

DÉPARTEMENT  
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement  
de ROCHEFORT

Canton  
de ROYAN

Commune  
de ROYAN

Objet

AMENAGEMENT DU SECTEUR  
DE PONTAILLAC

86 082

DATE DE CONVOCATION

4 JUIN

DATE D'AFFICHAGE

4 JUIN

Nombre de conseillers  
en exercice 33

Nombre de présents 23

Nombre de votants 30

POUR : 29

CONTRE :

ABSTENTION : 1

# Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

REÇU À LA SOUS-PRÉFECTURE  
ROCHEFORT, LE

20. JUIN 1986

COMMUNE DE ROYAN

APPLICATION LOI N°82213  
du 2-3-1982

L'An mil neuf cent quatre vingt six  
le douze Juin à 19 heures 30  
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la  
présidence de M. DE LIPKOWSKI

Etaient présents : MM. LIPKOWSKI - FABER - TAP - BOUTET - DAUZIDOU -  
BENOIT - LAFAYE - BUCHET, Adjoints  
M. BARBAT - Melle BARRAUD-DUCHERON - MM. BIROLLEAU - CANDAU -  
Mmes CENAC - DE GAYE - DEVIGNE - FONTAN - GAUDIN - MM. GEOFFROY -  
LE GUEUT - MARCONI - MONNARD - PAPEAU - ROUDOT

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. BUSSEREAU par M. BENOIT - M. BERNARD par M. BOUTET  
M. COUNIL par M. LE GUEUT - M. LAPERCHE par M. ROUDOT  
M. REVOLAT par Mme GAUDIN - M. THOMAS par M. CANDAU  
Mme JEAN par Mme BUCHET

Absents : MM. MOST - LACOTTE - POTENNEC

Mme DEVIGNE

a été élu Secrétaire.

M. le rapporteur expose :

Une partie de la population sédentaire du Quartier de  
PONTAILLAC a demandé que la Ville examine le problème posé par  
l'avenir de ce quartier.

Compte-tenu de la complexité du programme qui doit faire  
l'objet d'études approfondies en étroite liaison avec la popu-  
lation, il a été proposé de réaliser une Z.A.C. dont les  
limites et les modalités seront fixées ultérieurement.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Ouï l'exposé de M. le Rapporteur,

DECIDE :

- d'adopter le principe d'une Z.A.C. dans le quartier de  
PONTAILLAC dont le périmètre sera fixé en liaison avec la révi-  
sion du P.O.S. de la Commune de VAUX /MER par l'Autorité Préfec-  
torale.

DIT :

- qu'une Commission présidée par Maître TAP, Adjoint à l'Urba-  
nisme et comprenant une large représentation de l'ensemble des  
parties intéressées examinera ce dossier en vue de faire des  
propositions à l'autorité préfectorale.

Fait et délibéré, les jours, mois et ans susdits,  
ont signé au registre MM. Les Membres présents.

PR EXTRAIT CONFORME

Pr le Député-Maire,

Le Premier Adjoint,

J.P. FABER.



*[Signature]*